

FORMATION

ASSISTANCE À MAÎTRISE D'USAGE

INTRODUCTION AUX TECHNIQUES POUR CONCEVOIR
AVEC LES HABITANTS ET LES USAGERS

DEUX SESSIONS PRÉVUES EN 2023 :

- **14 AVRIL**
- **27 OCTOBRE**

CONTEXTE

L'Assistance à Maîtrise d'Usage propose de reconnaître l'expertise des usagers comme une composante majeure de la construction des projets liés au bâti et à la ville. Utiliser et mettre en valeur cette composante nécessitent d'en comprendre l'intérêt, d'être à même d'identifier ces usagers et de les mobiliser.

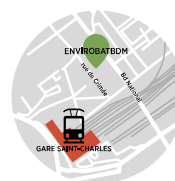
Notre volonté par cette formation est de mettre l'accent sur les apports de l'AMU pour les architectes afin que le quartier ou bâtiment « rêvé » s'approche le plus possible du quartier ou bâtiment vécu.

OBJECTIFS

- Comprendre la notion d'assistance à maîtrise d'usages, comme une composante de la production urbaine et immobilière tout au long d'un projet.
- Mettre en lumière les pratiques des architectes déjà existantes (les zones d'intervention / les outils utilisés / freins limites).
- Être à même d'identifier dans un projet
 - l'ensemble des usages et usagers concernés par le projet
 - les différentes phases relevant de l'AMU et l'apport de ces phases,
 - la part qui peut être assurée par l'architecte lui-même, la part externalisée.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Atelier de partage et comparaison d'expériences « bottom-up »
- Exposés oraux composés d'apports théoriques, méthodologiques et de retours d'expérience
- Exercices dirigés.



Formation présentielle:

EnvirobatBDM
32 rue de Crimée
13003 Marseille

en respect des mesures
d'hygiène et sécurité.

Intervenantes

Agnès Filizetti, Architecte, Directrice de l'agence Récipro'Cité Marseille

Durée

Une journée : 7 heures
(9h00-12h30 et 14h00-17h30).

Effectif

Entre 6 et 15 personnes.

Public

Architectes, professionnels de la maîtrise d'oeuvre, professionnels de l'AMO et de la maîtrise d'ouvrages

Pré-requis

Aucun

Validation

- Participation active aux exercices
- Réalisation du questionnaire de connaissances final et correction.
- Il sera remis aux stagiaires une attestation de fin de formation.

Prix de la formation

450 euros* nets de taxe pour les adhérents d'EnvirobatBDM

550 euros* nets de taxe pour les non-adhérents d'EnvirobatBDM.

Un tarif de groupe est possible pour 3 stagiaires et plus appartenants à une même structure.

Informations : 04 95 043 044
www.envirobatbdm.eu

envirobatbdm

PROGRAMME

L'ASSISTANCE À MAÎTRISE D'USAGE : CONCEVOIR AVEC HABITANTS ET USAGERS

PREMIÈRE PARTIE: MATINÉE

1- INTRODUCTION

2- L'AMU, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Objectif : S'accorder sur une vision commune

- Atelier : Partage d'expérience et construction d'une vision partagée
- Clarification des différentes «phases d'AMU» tout au long d'un projet
- Apports de l'AMU

3- L'ARCHITECTE ET L'AMU

Objectif : Prendre conscience de ce qui est déjà fait, savoir le valoriser, identifier les partenariats possibles

- Identification des pratiques des architectes relevant de l'AMU
- Partage d'expérience : les satisfactions / les déceptions
- Les « phases d'AMU » où l'architecte n'est pas : quels partenaires ?

4- LES INCONTOURNABLES DE L'AMU

Objectif : A chaque étape du projet, comprendre les enjeux, la finalité et les outils de l'appropriation habitante. Se poser les bonnes questions : quels usagers ? les impliquer sur quel sujet ? Comment les impliquer ?

- Quels usagers ?
- Quelle mobilisation pour quels objectifs : de la consultation à la co-construction ?

SECONDE PARTIE: APRÈS-MIDI

5- PRÉSENTATION D'EXPÉRIENCES

Objectif : Présenter deux expériences très différentes s'appuyant sur une forte implication des usagers

- L'expérience des tables de quartiers : histoire de la méthodologie / exemple marseillais
- Mission d'AMU dans le cadre d'un projet de réhabilitation logement social / population vieillissante : le travail avec les usagers de la programmation à la vie de quartier

6- ETUDE DE CAS

Objectif : Se projeter sur un cas concret, réutiliser les notions abordées

- Exercice : Sur la base d'un appel d'offre, designer une intervention en AMU
Quel apport / quels usagers / quels outils / quels partenaires ?
Evaluation jours-heures / Ordre de grandeur financier
- Présentation collective / partage des satisfactions et des difficultés

7- CONCLUSION & EVALUATION

Info / Contact

Inscriptions : Céline BOUCLY
contact@envirobatbdm.eu
04 95 043 047

Organisation : Jérémie JOUBERT
jjoubert@envirobatbdm.eu

ACCESSIBILITÉ

Nos salles de formation sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Pour toutes questions spécifiques, veuillez contacter notre référente handicap et accessibilité :

Céline BOUCLY
cboucly@envirobatbdm.eu
04 95 043 047

envirobatbdm

Informations: 04 95 043 044

Des suggestions, remarques, avis ?
ticket.envirobatbdm.eu

EnvirobatBDM est organisme de formation enregistré sous le n° 93 13 13915 13 auprès du préfet de la Région Sud. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.
Siret n° 480 512 201 00033

EnvirobatBDM est soutenue par la Région PACA et l'ADEME.

